



**Objet : Restrictions d'utilisation AD Istres Le Tubé LFMI cause travaux sur piste au profit de l'arrivée du MRTT**  
**En vigueur : Du 27 avril au 15 août 2017**

**PREAMBULE :**

Dans le cadre du futur déploiement de l'Airbus MRTT<sup>1</sup> sur la base aérienne 125 d'Istres, une réfection complète du revêtement de surface et du balisage de la plateforme aéronautique modifie par tranches successives les portions de pistes disponibles et les voies de circulation utilisables.

Ce chantier de grande ampleur s'étale sur une période de 18 mois à compter du 15 avril 2017.

**DESCRIPTION :**

Les travaux se dérouleront en six phases, entre le 15 avril 2017 et mi-octobre 2018. Les réserves sont prévues d'être levées mi-décembre 2018. Pour chacune des phases une description sera publiée par SUP AIP. Ci-après la description de la première phase dont la durée théorique est de 4 mois. A titre indicatif, la fin de la première phase est prévue le 15 août 2017. Cette dernière date sera confirmée par NOTAM.

**Phase 1 :**

Présence de personnes et matériels de chantier sur le tiers Nord de la piste et le prolongement d'arrêt (SWY) Nord. Le SWY Nord ainsi qu'une portion de piste sont fermés (voir plans ci-joints).

La largeur de la piste est portée à 53 mètres pendant toute la durée des travaux.

La trouée d'atterrissage est modifiée, en conséquence, les procédures en 15 sont utilisables jusqu'aux minima MVL publiés au MIAC 2 et MIAC 4.

Le largage des charges extérieures sur BATR (Bande d'Atterrissage Train Rentré) est interdit lorsque les travaux sont effectués sur la piste.

Le survol des zones de chantiers est interdit en-dessous de 500ft/sol en dehors des phases de décollage et d'atterrissage.

**Procédures de vol :**

- ILS RWY 15 hors service.
- Procédures TACAN RWY 15 : MIAC2 volet MIL F "FNA NDB NG TACAN RWY15" et MIAC 4 volet 09 "TACAN RWY15" utilisables avec minima MVL uniquement.
- Procédures PAR RWY 15 : MIAC2 volet MIL D "SRE-PAR RWY15" et MIAC 4 volet 08 "HPMA SRE-PAR RWY15" utilisables avec minima MVL uniquement

**Balisage :**

- installation de PAPI pour le seuil décalé RWY 15 afin de respecter la trouée d'atterrissage ;
- balisage lumineux de campagne installé sur les 2410 m de piste utilisable (positionné à 29.50 m de part et d'autre de l'axe de piste);
- largeur de piste de 53 mètres;
- balisage lumineux solaire installé sur le taxiway T.

**Dispositif d'arrêt :**

- installation d'un brin d'arrêt pour la piste 33 dont les équipements latéraux constituent des obstacles non frangibles de part et d'autre de la piste (2070 mètres au Nord du seuil 33).
- barrière d'arrêt en fonctionnement pour la piste 15.

<sup>1</sup> Multi-Role Transport Tanker – avion multi rôles de ravitaillement en vol et de transport.

Régulations :

- suivre les instructions données par le contrôle aérien pour le roulage au sol (voir plans de roulage ci-joints) ;
- des attentes pourront être imposées par le contrôle aérien en cas d'occupation de piste ;
- pour les avions de chasse, pas de mise plein gaz sur freins sur les 300 premiers mètres de la piste 33 \* (ce qui réduit les distances déclarées \* en 33 de 300 m si c'est le cas);
- pour les hélicoptères, utilisation de la piste principale pour les phases de décollage et atterrissage ; interdiction d'utilisation de l'aire principale figurant sur la carte des « mouvements à la surface » car cette dernière est située à proximité de la zone de travaux ;
- distances déclarées modifiées :

Avions de chasse :

RWY	BALISAGE		DISTANCES DÉCLARÉES (m)			
	APPROCHE	PISTE	TORA	TODA	ASDA	LDA
15	NIL	Balisage de campagne	2410	2410	2410	2410
33	NIL		2410*	2410*	2410*	2410

Aéronefs conventionnels militaire :

RWY	BALISAGE		DISTANCES DÉCLARÉES (m)			
	APPROCHE	PISTE	TORA	TODA	ASDA	LDA
15	NIL	Balisage de campagne	2410	2410	2410	2410
33	NIL		2410	2410	2410	2410

Aéronefs au titre de la CAP :

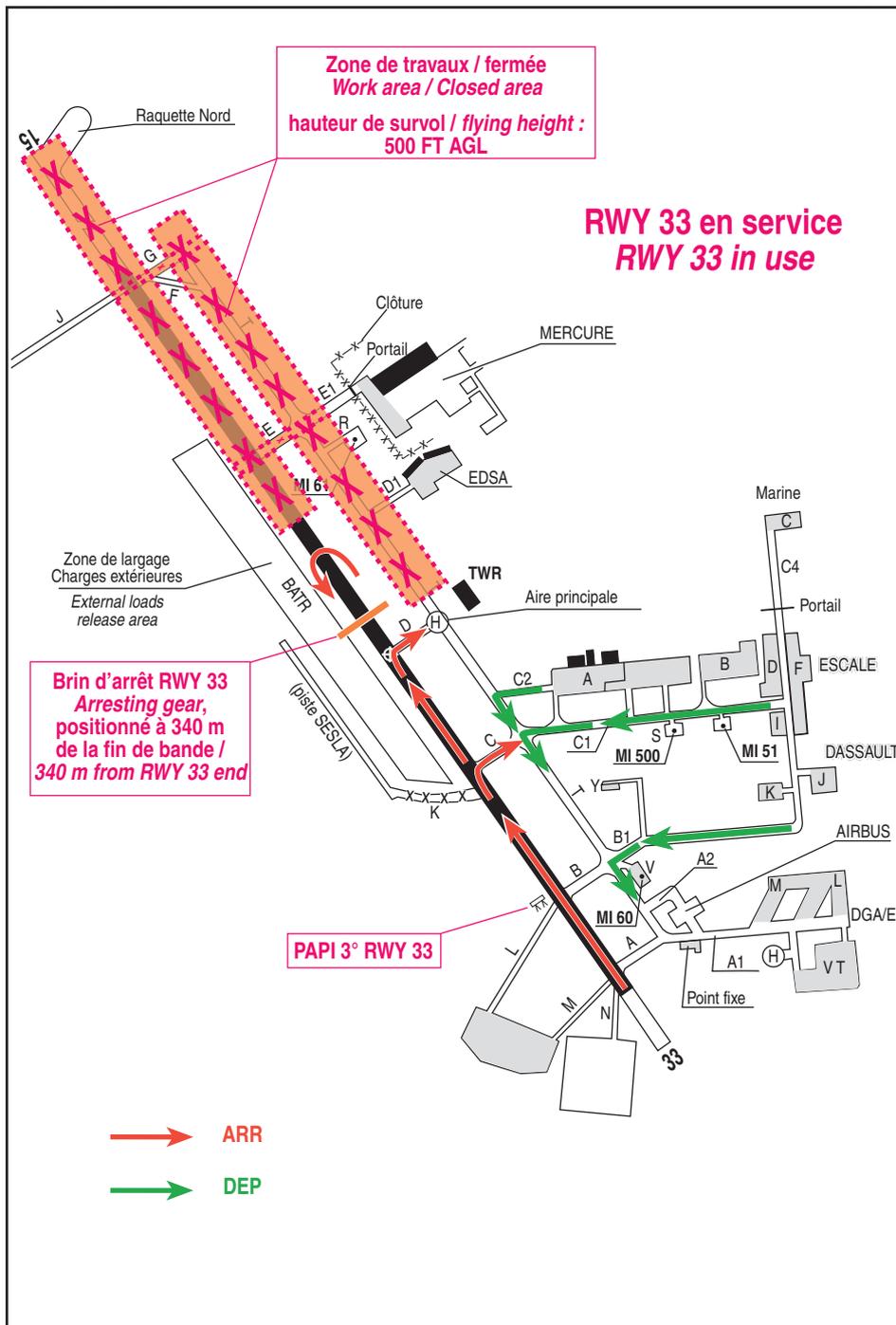
En raison des deux obstacles massifs situés dans la bande aménagée (dispositif de freinage du brin d'arrêt situés à 2070 mètres du seuil 33 et à 4 mètres de part et d'autre du bord de piste)

RWY	BALISAGE		DISTANCES DÉCLARÉES (m)			
	APPROCHE	PISTE	TORA	TODA	ASDA	LDA
15	NIL	Balisage de campagne	2070	2070	2070	2070
33	NIL		2070	2070	2070	2070

ANNEXE/APPENDIX A : RWY 33 en service / in use

MOUVEMENTS A LA SURFACE  
GROUND MOVEMENTS

ISTRES LE TUBÉ  
LFMI



ANNEXE/APPENDIX B : RWY 15 en service / in use

MOUVEMENTS A LA SURFACE  
GROUND MOVEMENTS

ISTRES LE TUBÉ  
LFMI

